



# NAO EUROPAFI

## Fin du mouvement de contestation

### LA MOBILISATION A PAYÉ !



25-2018

Le mercredi 6 juin 2018 a eu lieu ce que l'on peut considérer être comme la dernière réunion de négociations concernant les conditions de travail et d'emploi du Personnel de la Papeterie, et en particulier celles du Personnel Europafi.

Alors bien sûr, nous allons nous revoir avec la Direction à propos des objectifs d'intéressement ou de l'égalité hommes/femmes, mais les négociations sur les sujets à propos desquels le personnel était en opposition avec l'existant sont de notre point de vue arrivées à leurs termes, au moins pour l'instant.

Alors qu'avons-nous obtenu ?

- Pour les salariés Europafi :
  - Une augmentation générale de 1,2% des salaires à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018 ;
  - La création d'une enveloppe égale à 0,8% de la masse salariale des agents Europafi au titre des avancements individuels ;
  - Une prime exceptionnelle d'un demi-mois de salaire avec un minimum de 800 €, pour compenser le non versement de la Participation cette année.
  - La mise en place d'un système de compléments de rémunération (CDR) calqué sur le système Banque de France ;
  - Un nombre de jours fériés garantis identique au Personnel BDF ;
  - La prise en charge du congé de solidarité ;
  - La mise en place d'un compteur d'heures à récupérer de 40 heures maximum ;
  - Le maintien intégral des ressources intégrant les primes de sujétion en cas d'accident du travail ;
  - La révision de l'accord de participation avec un seuil réduit du déclenchement de la prime ;

Nous avons également obtenu le renforcement des effectifs de 12 agents, **faisant passer la cible de la Papeterie de 260 à 272 EATP.**

TSVP→

Il aura malheureusement fallu attendre cette dernière réunion pour réussir à obtenir deux choses essentielles aux yeux de tous, à savoir :

- Une étude comparative des niveaux de rémunération entre diverses entreprises locales ou de la profession avec ajustement et remise à niveau des salaires de base individuels des agents Europafi le cas échéant, voire de certains postes de travail, pour être au prix du marché voire légèrement au-dessus.
- Une prime de 500 euros pour tous les agents présents à la Papeterie au 31 décembre 2017 et ayant travaillé au moins une journée au cours de cette même année. Cette prime a pour but de prendre en compte et récompenser le travail accompli et l'investissement de chacun dans le démarrage de la nouvelle usine.

Alors chacun sera libre de juger si ces deux dernières avancées sont suffisantes ou non. Il n'en demeure pas moins qu'à l'unanimité moins 8 abstentions, le Personnel présent à l'assemblée générale ce mercredi 6 juin a choisi de mettre un terme au mouvement social en cours.

### **Et ceci a son importance !**

Le plus difficile dans une grève, c'est de la terminer, et ce vote aura permis de le faire de belle manière et avec des résultats probants.

Nous repartons donc tous au travail, fiers du combat mené et des résultats obtenus. Ces résultats sont la conséquence de la mobilisation d'une grande majorité du Personnel, en particulier des ateliers de Fabrication et grâce à la solidarité entre les différentes catégories de Personnel.

Nous avons bien conscience que tout n'est pas réglé ! Il faudra que la prochaine étude confiée à un cabinet d'expertise soit objective et apporte à chacun des agents concernés les ajustements salariaux qu'il mérite.

**Si tel n'était pas le cas, nous saurons nous mobiliser à nouveau.**

**La balle est clairement aujourd'hui dans le camp de la Direction.**

***L'intersyndicale CGT BDF/Europafi et SNABF Solidaires de la Papeterie  
EUROPAFI.***